

ONTARIO MUNICIPAL EMPLOYEES COORDINATING COMMITTES

COMITÉ DE COORDINATION DES EMPLOYÉES ET

EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

# Conférence virtuelle de 2022

du Comité de coordination des employés municipaux de l'Ontario

Résilience et unité : une lueur d'espoir à l'horizon

## Du 2 au 4 mars 2022 Le 2 mars — Journée en caucus

Cliquez ici pour vous inscribe

https://cupe.on.ca/fr/conference-virtuelle-de-2022-du-comite-de-coordination-desemployes-municipaux-de-lontario/

mot de passe: conference2022

#### **Délégués votants**

Bien que les règlements du CCEMO permettent aux sections locales d'inscrire un nombre illimité de délégués pour assister à la Conférence, il y a des critères et des limites quant au nombre de <u>délégués</u> <u>votants</u> que chaque section locale affiliée a le droit d'envoyer. Le nombre de délégués votants par section locale affiliée est expliqué en détail à l'article 4, paragraphe 6, des règlements du CCEMO, règlements que vous pouvez consulter en cliquant <u>ici</u>. Puisque c'est un événement en ligne, on demandera aux sections locales de désigner leurs délégués votants avant l'événement et ces derniers recevront un courriel personnel, avec leurs lettres de créance pour le vote, avant le début de la Conférence.

#### Candidats à une élection dans le cadre de la Conférence du CCEMO

Afin de pouvoir être candidat à une élection dans le cadre de la Conférence du CCEMO, un délégué doit être un <u>délégué votant</u> d'une section locale affiliée et être inscrit comme tel. Toute personne qui propose un candidat à une élection doit également être un délégué votant. Veuillez consulter la section ci-dessus qui explique le processus que doivent suivre les sections locales pour désigner leurs délégués votants.

#### DROITS D'INSCRIPTION (par délégué) : \*\*

Affiliés

Non-affiliés

225 \$ jusqu'au 11 **février** 2022

385 \$ jusqu'au 11 **février** 2022

275 \$ à compter du 12 **février** 2022 435 \$ à compter du 12 **février** 2022

### Journée en caucus



Travailleurs de la Bibliothèque Le 2 mars Du 9 h 00 à 17 h 00 CACO Le 2 mars Travailleurs de la santé publique Le 2 mars

\*\*Si vous avez besoin d'une traduction en français ou en ALS, veuillez-vous inscrire avant la date limite du 4 février 2022.



La date limite FINALE pour l'inscription est le 23 février.

